



Communauté de Communes Cœur de Garonne

Siège social – Maison du Campet - 31, Promenade du Campet –

31220 CAZÈRES-SUR-GARONNE

Direction environnement et Cadre de vie

Maison des Pyrénées - 136, Route de Pouy de Touges - 31430 LE FOUSSERET

Tél : 05 61 97 93 92 - services.techniques@cc-coeurdegaronne.fr

ARRÊTÉ D'INTERDICTION DE STADE N° 2026-ES-028 du 02/02/2026 au 06/02/2026 inclus

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Cœur de Garonne
(Haute-Garonne)

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2211-1 et L 2212-2.,
Considérant les intempéries de ces derniers jours,
Considérant l'état actuel des terrains de la commune de Sainte Foy de Peyrolières,
Vu la consultation avec les associations sportives,

ARRÊTE

Article 1° / Les entraînements et matchs devant se dérouler sur les stades de football et de rugby de Sainte Foy de Peyrolières seront interdits du **02/02/2026 au 06/02/2026 inclus** pour cause d'intempéries.

Cette décision sera susceptible d'être reconduite en fonction de la météo.

Article 2° / Le présent arrêté sera transmis aux **associations, au district de football et à la fédération de rugby** ; affiché en mairie et à l'entrée des stades.

Le Fousseret, le 02/02/2026

Le Directeur Général des Services Techniques,
Thierry de CHASTEIGNER

